

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo s'est réuni en session ordinaire, le mardi 24 mars 2015 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public, et de l'Intégration, accompagné de Monsieur Léon Raphaël MOKOKO, Ministre délégué au Plan et à l'Intégration, et en présence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur Cédric ONDAYE EBAUH, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, les membres du Comité ont pris connaissance de l'évolution de la situation économique internationale et nationale au cours du quatrième trimestre de l'année 2014, ainsi que des perspectives à court terme.

Le Comité a relevé que l'économie mondiale s'est quelque peu raffermie au second semestre 2014, après une croissance modérée et volatile au premier semestre, soutenue par la poursuite de politiques monétaires accommodantes dans certaines économies avancées. Toutefois, la croissance mondiale est restée stable au terme de l'année 2014, ressortant à 3,3%, comme en 2013. Pour l'année 2015, le FMI table sur une croissance mondiale qui devrait s'accélérer légèrement pour s'établir à 3,5 %, tirée par les économies avancées.

Au terme du quatrième trimestre 2014, l'inflation est demeurée faible à l'échelle mondiale, sous l'effet de la baisse des cours des matières premières et de la faiblesse de la croissance mondiale. En perspective, les prix devraient continuer à baisser dans les économies avancées et accélérer dans les économies émergentes et en développement, avec 1,0 % et 5,7 % respectivement.

Le cours moyen du baril du Brent s'est établi à 76,3 dollars au quatrième trimestre 2014, en baisse de 30,1% en glissement annuel, en raison principalement de l'augmentation de l'offre et de la faiblesse de la demande. En 2015, cette baisse devrait se poursuivre, pour les mêmes raisons.

Les marchés des changes ont été dominés par la faiblesse de l'euro, qui a baissé en rythme annuel de 5,7% au quatrième trimestre 2014 par rapport au dollar, dans le sillage des mesures d'assouplissement prises par la BCE en juin 2014, d'une croissance plus forte outre-Atlantique et de la montée des anticipations de hausse des taux de la FED. Ce mouvement devrait se poursuivre en 2015.

Dans ce contexte de reprise graduelle de l'économie mondiale, l'économie congolaise a été globalement bien orientée au terme du quatrième trimestre 2014.

Pour l'ensemble de l'année 2014, selon les estimations de la BEAC, le taux de croissance du PIB en termes réels s'est établi à 5,2 % en 2014, contre +3,3 % en 2013. Cette évolution a résulté essentiellement du dynamisme du secteur non pétrolier, notamment du BTP, des transports, des industries manufacturières, et des services non marchands. Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par les investissements pétroliers, réalisés dans le cadre du projet Moho Nord, et par les investissements publics, notamment les préparatifs des jeux africains de 2015 et les travaux de la municipalisation accélérée.

Les pressions inflationnistes ont nettement baissé en 2014, avec l'amélioration de l'offre locale en produits vivriers et l'aménagement des voies de transport.

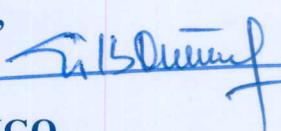
Concernant la situation monétaire à fin décembre 2014, le Comité a relevé une évolution contrastée, marquée par l'augmentation de la masse monétaire et du crédit intérieur, d'une part, et la baisse des avoirs extérieurs nets, d'autre part.

S'agissant de la situation bancaire, le Comité a noté qu'elle a évolué de façon relativement satisfaisante à fin 2014, avec une hausse du total des bilans agrégés, des dépôts collectés et des crédits nets à la clientèle.

Examinant les perspectives macroéconomiques du pays pour 2015, le Comité a noté que, selon les projections effectuées par la BEAC, le taux de croissance du PIB en termes réels se maintiendrait autour de 5,0 %, en relation essentiellement avec la forte déprime du prix du pétrole brut et ce, malgré la bonne tenue du secteur hors pétrole.

Le Comité a enfin adopté les objectifs monétaires et de crédit du Congo pour l'année 2015 et pris connaissance des décisions des différentes instances de la BEAC et de la CEMAC./-

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2015

Le Président,  
  
Le Ministre d'Etat  
**Gilbert ONDONGO**

